

Satisfaction des revendications des travailleurs de la santé !

Durant des décennies, les gouvernements bourgeois successifs n'ont cessé de porter des coups au droit à la santé des travailleurs, au système de santé public, aux travailleurs salariés du secteur. Le gouvernement Macron-Philippe-Buzin n'a pas fait exception. D'une part, il a poursuivi l'austérité, la privatisation et les fermetures ; d'autre part, il a refusé de satisfaire les revendications des travailleurs de la santé (hôpitaux publics, EHPAD...), voire a envoyé la police contre eux. Il a bénéficié de la complicité des directions syndicales et plusieurs collectifs qui ont refusé d'appeler à la grève générale contre le gouvernement et son budget d'étranglement en multipliant les journées d'action.

Soudain, à peine Buzin remplacée par Véran, l'utilité sociale du système de santé publique s'est manifestée avec éclat à cause de l'épidémie de coronavirus. Macron a tenté de la minimiser en mettant en avant les cliniques privées et même l'armée. Si elle a joui de largesses budgétaires au contraire des hôpitaux, l'armée n'a pourtant joué qu'un rôle marginal. Les applaudissements de 20 h n'étaient pas destinés aux généraux de l'état-major, ni aux capitalistes des cliniques, mais clairement aux soignants des centres hospitaliers qui risquaient leur vie pour contenir l'épidémie et sauver le maximum de malades, dans la pénurie de masques, de blouses, de respirateurs, de produits. Mais rien n'a empêché l'hécatombe dans les maisons de retraite. Les travailleurs de la santé ont toujours dit qu'ils accomplissaient leur mission mais demanderaient des comptes. Le moment est venu.

Les travailleurs de la santé ont toujours dit qu'ils accomplissaient leur mission mais demanderaient des comptes. Le moment est venu.

Il faut se réunir dans chaque structure, élire des délégués, les coordonner à l'échelle locale et les centraliser à l'échelle nationale pour fixer les revendications et l'action.

Augmentation des salaires ! Respect des RTT dues et baisse du temps de travail ! Recrutement ! Titularisation des précaires et égalité pour les soignants étrangers ! Ouverture des lits nécessaires ! Fin des exemptions de cotisations sociales des patrons ! Expropriation des réseaux de cliniques privées et des grands groupes pharmaceutiques !

Ses concurrents bourgeois, LR et le RN, ont critiqué l'impréparation du gouvernement, mais LR a porté les plus rudes coups à la santé publique, ils sont tous deux pour la priorité budgétaire aux corps de répression, le RN s'en prend aux travailleurs étrangers alors qu'une partie importante du personnel de l'hôpital public n'a pas la nationalité française (dont 20 000 médecins, pour la plupart du Maghreb).

Tout en fournissant 450 milliards d'euros de subventions et de garanties de prêts aux capitalistes, le président, le pre-

mier ministre, le ministre de la santé, les députés LREM se sont contenté jusqu'à présent d'hommages, d'une prime (pas versée avant juin), d'encouragement à la charité et d'une médaille.

Mais le gouvernement redoute la riposte des travailleurs de la santé, qui bénéficierait d'un appui social très large chez les autres salariés, les cadres et les indépendants.

Au sein de l'exécutif, les images de cortèges de soignants défilant ces derniers jours devant leur hôpital, à Toulouse, à Saint-Étienne, ou à Robert-Debré à Paris, ont jeté un froid. (Le Monde, 17 mai)

Le 15 mai, Macron promet des concessions. Il annonce une concertation d'un mois, avec 300 personnes, dont des dizaines de technocrates (qui ont appliqué l'austérité durant toute leur carrière) et les capitalistes de la santé (FHP), pour noyer les revendications des travailleurs. Elle sera présidée par l'ancienne secrétaire générale de la CFDT, Notat, experte en collaboration de classe et maintenant dirigeante d'une société financière. Sont convo-

qués, pour représenter les travailleurs de la santé : CFDT, CGT, SUD, FO, UNSA, Intersyndicat national des praticiens hospitaliers, APH, Avenir Hospitalier, Coordination Médicale Hospitalière, Syndicat National des Médecins des Hôpitaux Publics. Tous acceptent le cadre fixé par le gouvernement :

Notre participation au Comité national Ségur, nous l'envisageons dans le cadre d'un rapport de forces...
(Fédération SUD, 25 mai)

La CGT portera les propositions et les revendications des personnels dans ce Ségur de la Santé.
(Fédération CGT, 25 mai)

Le fait que ça démarre vite est plutôt un bon signal.
(Yves Veyrier, secrétaire général FO, 22 mai)

Philippe ouvre ce « Ségur de la santé » en ne cachant pas que le gouvernement refuse de « se lancer dans une course effrénée à la construction de nouveaux bâtiments » et veut « accélérer la coopération entre le public et le privé ». Il veut allonger le temps de travail : « Il faut lever les contraintes de toutes natures, le temps de travail doit être regardé de la même façon ». Véran précise que « le temps de travail n'est pas tabou ».

Les organisations syndicales doivent défendre les revendications, pas aider le gouvernement à s'en sortir.

Boycott du Ségur de la santé !

Toutes les revendications, rien que les revendications !

25 mai 2020

